

Berne, décembre 2015

Information sur le relevé des données 2016 et autres informations

L'actualité nous amène à vous informer, par la présente newsletter, des dernières décisions concernant le relevé des données 2016. Vous trouverez aussi des indications complémentaires sur les documents traitant du groupage de ST Reha Version 0.2, le développement de la structure tarifaire ST Reha Version 0.3 et l'organisation du projet.

Relevé des données 2016: douleur

Sur la base des données de l'année 2014, le relevé de la douleur en tant que caractéristique de groupage pour le degré de sévérité dans le domaine de prestations «Autres» est supprimé. Cela signifie que le champ de renseignement de la douleur peut être laissé vide dans le set de données RE¹ du relevé des données 2016 (variable 7.07.V02).

Relevé des données 2016: diagnostic de réadaptation

Dans un souci de plausibilisation des données, désormais le diagnostic de réadaptation en cours est relevé. Il indique toutes les semaines la maladie initiale/blessure constituant l'indication qui amène à la réadaptation et le principal événement déclencheur de la réadaptation. L'objectif est d'observer que le diagnostic de réadaptation n'est pas obligatoirement le même que le diagnostic principal découlant du cas aigu précédent (stationnaire ou ambulatoire).

En détail, cela signifie qu'il faut renseigner le set de données RE toutes les semaines avec le diagnostic (du catalogue CIM-10), qui de l'avis du prestataire est l'événement déclencheur de la réadaptation. En général, le diagnostic est posé pendant la semaine d'admission et vaut pour la totalité du séjour. Pour que les exceptions à cette règle puissent être identifiées, le diagnostic de réadaptation est consulté toutes les semaines. En complément, dans le set de données RE, deux champs de réserve ont été ouverts, qui restent vides pour l'instant.

A partir de 2016, les travaux de développement porteront sur le fait de savoir si l'information «diagnostic de réadaptation» sera à l'avenir obligatoire dans le processus de groupage. Pour l'analyse des données relevées en 2016, le diagnostic de réadaptation fournit des indications supplémentaires, qui contribuent à l'évaluation de la comparabilité des cas dans les différents groupes de degrés de sévérité.

Documents traitant du groupage de ST Reha Version 0.2

Les documents traitant du groupage de ST Reha Version 0.2 sont sur le site Internet de SwissDRG SA, sous la rubrique Réadaptation. Cette documentation est composée de deux dossiers, la logique du grouper et les tableaux avec les paramètres nécessaires.

Les documents traitant du groupage de ST Reha Version 0.3 seront prochainement mis en ligne sur le site Internet de SwissDRG SA.

¹ Relevé hebdomadaire des caractéristiques des patients (p. ex. assessments)

Calendrier

C'est avec plaisir que nous vous informons de nouveau de la suite de l'avancement du projet, et que nous vous communiquons ci-après les grandes étapes du calendrier de la version 0.3 de ST Reha.

- **Début janvier 2016:** Dépôt à SwissDRG SA des prises de position de ses partenaires sur la version 0.3. SwissDRG SA fait la synthèse des prises de position de ses partenaires et en extrait les points essentiels pour les travaux de développement; au niveau technique, pour les analyses des données saisies, SwissDRG SA est soutenue par les mandataires.
- **Mars 2016:** discussion du Conseil d'administration de SwissDRG SA sur la version 0.3 de ST Reha.

Organisation du projet

D'un commun accord, le mandant et les mandataires ont convenu de ne pas renouveler le mandat expirant fin 2015. A compter du 01/01/2016, les travaux des futures versions et la première version seront gérés par SwissDRG SA.

SwissDRG SA poursuivra la coopération avec la ZHAW comme partenaire scientifique.

Procédure pour les nouveaux hôpitaux de référence

Les hôpitaux souhaitant participer au projet ST Reha comme nouveaux hôpitaux de référence sont priés de mettre en place les conditions nécessaires, de façon à enregistrer les données conformément aux directives sur le relevé des données 2015 et à les mettre à la disposition de la ZHAW d'ici fin avril 2016. Les hôpitaux qui n'envisagent qu'à partir de 2016 la possibilité de se conformer à l'obligation de relevé des données, mettent en place les conditions nécessaires, conformément aux directives sur le relevé des données 2016.

Nous prions les hôpitaux qui souhaitent fournir les données spécifiées ci-dessus de demander à la direction du projet un contrat de livraison de données. Vous trouverez tous les documents et directives nécessaires sur le site Web de SwissDRG SA, rubrique Réadaptation.

http://www.swissdrq.org/fr/07_rehabilitation/rehabilitation.asp?navid=37&fileSsi=/de/07_rehabilitation/rehabilitation.asp

Pour toute question, veuillez vous adresser à la direction du projet:

Jusqu'en décembre 2015: Markus Tschanz, H+ Les Hôpitaux de Suisse, tél 031 335 11 24, markus.tschanz@hplus.ch

A partir de janvier 2016: Christoph Thommen, SwissDRG SA, tél 031 310 05 50, reha@swissdrq.org